

**Intervention générale jeunesse
Patrick Alexanian**

Monsieur le Président, Mes chers collègues,

Avant d'en venir aux actions de formation de ce rapport, je souhaite dire quelques mots sur le budget sport et jeunesse 2012, dont a parlé mon collègue Patrick Jarry.

Une chose d'abord, monsieur le Président. Je ne sais si vous avez remarqué, mais depuis des mois je constate et m'oppose au fait qu'il n'y a pas de rapport sur la jeunesse.

Pour vous le dire franchement, vous me faites presque regretter cette période car, quand il y en a, comme aujourd'hui, c'est pour faire passer des réductions, et des réductions massives !

On peut évaluer la baisse cette année en à pas moins de – 16%.

Je n'aurai pas la cruauté de rappeler le montant du budget jeunesse en 2006. Ce qu'il en reste arrive tout juste à la moitié.

Evidemment vous faites le jeu des chaises musicales, vous passez un type d'action d'un domaine à l'autre, d'une année sur l'autre. Par exemple, cette année l'IFAC se retrouve dans les affaires sociales. Cela certes, vous permet de dire que telle ou telle action a changé de ligne, ce qui expliquerait pour vous une baisse ici qui serait compensé par une hausse ailleurs.

Seul un esprit malin y verrait de la malice...

Et puisque vous avez parlé de musique de chambre, cette valse tourbillonnante entre les lignes budgétaires, qui est imposée aux rédacteurs du document, rédacteurs que je félicite par ailleurs, si elle n'assure pas la plus grande transparence, n'arrive pas à camoufler votre constat : faire des économies sur les jeunes, les associations, le

social.

Car qui sait faire les additions retrouve bien les baisses, mais les hausses ne sont pas au rendez vous.

Lorsque l'on regarde les chiffres dans le projet du budget primitif pour l'exercice 2012, **la baisse en fonctionnement du budget jeunesse et loisirs entre 2011 et 2012 est même de 69 % !**

Quant aux subventions aux associations qui interviennent dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et du scoutisme, elles subissent une baisse terrible : moins 67 % depuis 2008 ! Moins 11% depuis 2011! J'aurai l'occasion d'y revenir plus tard.

Alors que les subventions pour les clubs de Hauts Niveau augmentent (ça oui !), les subventions pour les associations sport et jeunesse dans les villes et pour les clubs sportifs restent un mystère ! Mais j'y reviendrai....

Quand à l'aide aux centres de loisirs municipaux, elles n'ont toujours pas été revalorisées, j'en reparlerai également.

Au final, il me semble M. le Président, qu'une fois de plus on ne peut que constater que la jeunesse n'est ici qu'une variable d'ajustement. Elle n'a même pas droit à un service à part entière, qui lui est toujours refusé.

Décidément dans le 92, il vaut mieux être fille et fils de riche, en bonne santé et recourir au privé de luxe que jeune autonome ou de famille modeste qui devrait pouvoir compter sur le service public.

Et pourtant il y a tant à faire. Dois-je rappeler que les jeunes sont les premières victimes de la crise subie par notre pays, par la faute de la haute finance. Dois-je rappeler qu'un jeune sur quatre est au chômage et que ces chiffres sont gonflés dans les quartiers populaires ? Dois-je rappeler qu'au troisième trimestre 2011, la hausse du chômage des jeunes a augmenté de 34% dans le 92.

Et que fait-on ? Rien ou presque !

En France 47% des 18-25 vivent encore chez leurs parents. Cette part est encore plus importante en Ile-de-France. Que fait-on dans ce département pour favoriser l'accès à un logement pour les jeunes salariés et les étudiants ? Rien ou presque !

Cette assemblée n'a abordé fortement la question de la jeunesse qu'une fois : lors des Assises de la jeunesse, où tout a été promis pour se traduire ensuite par rien, si ce n'est la baisse des aides aux jeunes.

C'est un triste bilan.

Avec le groupe communiste et citoyen, nous avons des propositions pour développer l'offre de logement des jeunes, en favorisant la construction de petits appartements et en développant l'offre sociale pour les jeunes.

Nous avons également des propositions pour favoriser la mobilité des jeunes et alléger leur budget par la même occasion.

Oui, nous continuons à demander le remboursement à 50% de la carte imagine'R dans les Hauts-de-Seine. C'est plus que nécessaire et c'est une vraie demande des jeunes, par ailleurs issue de ces fameuses Assises fantômes.

M. le Président, chers collègues, nos jeunes ont besoin de notre soutien, pour reprendre les mots de notre collègue lors de son intervention sur le budget.

Non, je ne remets pas en cause votre sincérité, qui oserait, je ne remets pas non plus en cause la cohérence de votre politique en direction de la jeunesse. Car elle est cohérente - c'est bien le pire ! - elle vise essentiellement à faire des économies, à laisser les jeunes seuls face aux difficultés.

Et à ce titre, je la conteste et la combats.